

Stratégie de mobilité et d'aménagement pour le centre-bourg du Dorat

-

Message d'information sur le dispositif de comptages routiers

Comptages de circulation du 21/09/2026 au 27/09/2026

Dans le cadre de la réflexion menée par la commune du Dorat sur les mobilités et l'aménagement des places et espaces publics, la DDT 87 (Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne) met en œuvre une étude de terrain financée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Cette étude est réalisée par le prestataire 6t-bureau de recherche et son sous-traitant Alyce. La société Alyce réalise des comptages routiers du 21/09/2026 au 27/09/2026, en 4 points du centre-bourg. Des équipements temporaires permettent ainsi de mesurer les flux de circulation de véhicules. Ces comptages permettront de mieux comprendre les pratiques de mobilité et déplacement sur la commune.

Ce dispositif collecte uniquement des informations liées au passage des véhicules (nombre, sens de circulation), aucune donnée permettant d'identifier les véhicules ou leurs occupants n'est collectée.

Merci de ne pas déplacer ni manipuler le matériel.